

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2013**

Présents :

Monsieur Patrick MALAVIEILLE, Maire

M.Mmes BASSET Danielle, PEREZ Joseph, ADJOUADI Fabienne, FAURE Allain, ARCANGIOLI Annie, MAHOUCHE Youssef, SOUSTELLE Marie-Claude, DOMEIZEL André, ~~DUMAS-BRUNET Anne-Claire~~, WILCZEWSKI Gérard, ~~EUGENE Pascale~~, BRUN André, ~~MONTENEZ Karine~~, BEDDOUR Samir, WOZYNSKI Josiane, BAUDUCCO Claude, BEDJAOUI Aziza, ~~SERRANO André~~, FERNANDEZ Martine, CASADO Nicolas, PUECH Claudine, GINEYS Rolland, SZATOWSKI Nicolas, BOUIX Ludovic, FERRER Céline, ~~REITER Rosette~~, BUFFAT Jean, PERRET Régine.

Avaient donné procuration de vote :

Pascale EUGENE	à	Nicolas CASADO
Karine MONTENEZ	à	Aziza BEDJAOUI
Anne-Claire DUMAS-BRUNET	à	Rolland GINEYS
André SERRANO	à	Allain FAURE
Rosette REITER	à	Ludovic BOUIX

Dès la question n°8 et pour départ pour prise poste professionnel

Marie-Claude SOUSTELLE	à	Danielle BASSET
------------------------	---	-----------------

Monsieur Nicolas CASADO est nommé secrétaire pour toute la séance.

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 26 février.

Madame PERRET émet une observation sur la transcription de ses propos, elle en demande correction. Il est écrit que « demande de travailler sur la mobilité des personnes vivant dans les quartiers de la ville » au lieu de « les frais engagés pour la mobilité des personnes sont contestables ».

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire propose de rajouter une question relative à la modification n°2 du P.O.S.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire, avant de débiter cette séance, adresse ses condoléances à Monsieur DOMEIZEL et sa famille et souhaite un prompt rétablissement à Madame Karine MONTENEZ et Monsieur André SERRANO.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

I – Orientations de la commune sur les rythmes scolaires

Monsieur le Maire revient sur les grandes lignes de la réforme et notamment la possibilité laissée aux collectivités de s'inscrire dans la démarche soit en 2013 soit en 2014. Il indique que de nombreuses rencontres ont été organisées avec les différents partenaires et que la question a été débattue dans les conseils d'écoles. Leur décision porte sur la mise en place de cette réforme pour la rentrée 2014. Monsieur le Maire propose de suivre cet avis et donc de surseoir en 2014. Il souhaite que le projet éducatif territorial soit rapidement travaillé et en concertation.

Chaque groupe s'exprime et s'accorde à dire qu'il s'agit d'une réforme importante et qu'il convient de réfléchir aux aménagements prenant en compte au mieux l'intérêt des enfants.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

II – Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le Centre Social

Madame Danielle BASSET propose une avance sur la subvention de fonctionnement au Centre Social d'un montant de 30 000 € et ce dans l'attente des versements des subventions des partenaires.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

III – Comptes Administratifs 2012 de la ville et des bâtiments annexes

Les membres de l'assemblée ont reçu un document récapitulatif et un diaporama est diffusé et commenté par

Monsieur Gérard WILCZEWSKI. Les comptes administratifs se présentent de la façon suivante :

Pour la ville

Section d'investissement :

En recettes 2 365 455.35 € et en dépenses 2 992 884.73 € soit un déficit de 627 429.38 €

Section de fonctionnement :

En recettes 6 273 017.07 € et en dépenses 5 334 589.41 € soit un excédent de 938 427.66 €

Soit un excédent global de clôture de 310 998.28 €

Pour le bâtiment annexe IRAI

Section d'investissement : En recettes 14 356.23 € et en dépenses 19 921.23 € soit un déficit de 5 565.00 €

Section de fonctionnement : En recettes 19 837.09 € et en dépenses 14 912.05 € soit un excédent de 4 925.04 €

Soit un déficit global de clôture de 639.96 €

Pour le budget annexe lotissement

Section d'investissement : En recettes 0 € et en dépenses 5 769.58 € soit un déficit de 5 769.58 €

Section de fonctionnement : En recettes 0 € et en dépenses 0 €

Soit un déficit global de clôture de 5 769.58 €

Suite au débat, des précisions sont données sur les différences entre les sommes prévues et celles réalisées.

Le Maire ayant quitté la salle, Monsieur le Premier Adjoint met aux voix ces comptes administratifs les uns après les autres.

**4 Contre – 25 Pour
Adopté à la majorité**

IV – Compte de gestion 2012 de la ville et des bâtiments annexes

Monsieur Gérard WILCZEWSKI propose d'approuver et d'arrêter les comptes de gestion de l'année 2012 émis par le comptable public pour la ville et les budgets annexes. Ils sont conformes aux comptes administratifs validés ci-dessus.

**3 Contre – 1 Abstention – 25 Pour
Adopté à la majorité**

V – Affectation des comptes de résultats pour l'année 2012 de la ville et des bâtiments annexes
Monsieur Gérard WILCZEWSKI propose d'adopter les résultats de l'exercice 2012 cumulés et attestés par le Trésorier de La Grand'Combe pour les villes et les bâtiments annexes. Ces résultats sont affectés aux budgets respectifs de 2013 et se composent de la façon suivante :

Pour le Budget de la ville

Il s'agit du résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2012 pour le budget 2013, il convient de modifier les résultats pour 2012 selon le tableau suivant

	Résultat global clôture 2011	Part affectée à l'investissement 2012	Résultat Exercice 2012	Résultat à la clôture de L'Exercice 2012
Investissement	- 323 484.61 €		- 303 944.77 €	- 627 429.38 €
Fonctionnement	+ 920 305.46 €	- 323 484.61 €	+ 341 606.81 €	+ 938 427.66 €
	+ 596 820.85 €		+ 37 662.04	+ 310 998.28 €

Ils seront affectés au budget primitif 2013 :

- en section d'investissement

Dépense à l'article 001 : 627 429.38 €

Recette à l'article 1068 : 627 429.38 €

- en section de fonctionnement

Recette à l'article 002 : 310 998.28 €

Pour le budget IRAI

	Résultat global clôture 2011	Part affectée à l'investissement 2012	Résultat Exercice 2012	Résultat clôture exercice 2012
Investissement	- 4 086.30 €		- 1478.70 €	- 5 565.00 €
Fonctionnement	+ 1 919.79 €	1 919.79 €	+ 4 925.04 €	+ 4 925.04 €
	- 2 166.51 €		+ 3 446.34 €	- 639.96 €

Ils seront affectés au budget primitif 2013 :

- en section d'investissement

Dépense à l'article 001 : 5 565 €

Recette à l'article 1068 : 4 925.04 €

Pour le budget « Opérations de lotissement »

	Résultat Exercice 2012	Résultat clôture exercice 2012
Investissement	- 5 769.58 €	- 5 769.58 €
Fonctionnement	0	0
	- 5 769.58 €	- 5 769.58 €

Ils seront affectés au budget primitif 2013 :

- en section d'investissement

Dépense à l'article 001 : 5 769.58 €

**1 Abstention – 3 Contre -25 Pour
Adopté à la majorité**

VI – Bilan des ventes et acquisitions 2012

Monsieur Rolland GINEYS indique que ce bilan des actes passés devant notaire en 2012 se compose seulement d'une vente par les conjoints BURGIO à la commune de la parcelle cadastrée section AT 616p d'une superficie de 76 m² au prix de 1 216 €.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

VII – Vote des taux pour l'année 2013

Monsieur Gérard WILCZEWSKI propose de renouveler les taux d'imposition actuels pour l'année 2013, à savoir :

Taxe d'habitation	15.22 %
Taxe foncière	29.54 %
Taxe foncière non-bâti	79.27 %

La discussion relative à la baisse des taux par rapport aux bases fiscales, déjà évoquée lors du Débat d'Orientation Budgétaire, est relancée. Chaque groupe a l'occasion de s'exprimer sur cette question. Des comparaisons avec les taux pratiqués dans des communes de même strate sont faites.

**1 Abstention – 4 Contre – 24 Pour
Adopté à la majorité**

A partir de cette question, Madame SOUSTELLE a du quitter l'assemblée pour des raisons Professionnelles, procuration a été donnée à Madame BASSET.

VIII – Budget de la ville et des annexes

Monsieur Gérard WILCZEWSKI, par le biais d'un diaporama, présente les budgets annexes et celui de la ville. Les membres ont été destinataires de documents récapitulatifs. Ils se composent de la façon suivante :

Ville

Section d'Investissement

En dépense : 3 725 344.26 €

En recette : 3 725 344.26 €

Section de Fonctionnement

En dépense : 5 979 696.28 €

En recette : 5 979 696.28 €

**1 Abstention – 4 Contre – 24 Pour
Adopté à la majorité**

Lotissement

Section d'Investissement

En dépense : 959 545 €

En recette : 959 545 €

Section de Fonctionnement

En dépense : 1 073 775 €

En recette : 1 073 775 €

**1 Abstention – 4 Contre – 24 Pour
Adopté à la majorité**

Bâtiment industriel IRAI

Section d'Investissement

En dépense : 22 029 €

En recette : 22 029 €

Section de Fonctionnement

En dépense : 19 903 €

En recette : 19 903 €

**1 Abstention – 4 Contre – 24 Pour
Adopté à la majorité**

Monsieur le Maire relève que le budget est inférieur à l'an passé, il comptait en fonctionnement un montant de 6 328 604 € et un montant en investissement de 4 390 621 €. Il souligne la rigueur dans la gestion. Il dresse la liste de l'ensemble des réalisations effectuées et celles prévues et ce malgré le contexte national et local difficile. Il rappelle que la commune, qui a connu une baisse démographique tend maintenant à se stabiliser. Toutefois, on continue à entretenir le patrimoine d'une grande ville avec des moyens qui ne sont

pas en adéquation. La création des lotissements vise à permettre une augmentation de la population et d'apporter des ressources nouvelles pour la commune.

Monsieur le Maire rappelle son intérêt pour le territoire Grand'Combe et que son souhait est de créer des conditions pour l'avenir tant économique, avec la zone Humphrey Davy, que pour le cadre de vie avec l'ensemble des travaux de proximité dont l'enveloppe a été doublée.

Chaque groupe politique s'exprime sur le budget présenté et les orientations qui lui sont données, justifie les raisons de leur intention de vote.

Le travail de la commission des Finances, de Monsieur l'Adjoint au Finances ainsi que de la Directrice Générale des Services et le service des Finances est félicité.

Question complémentaire : Modification n°2 du P.O.S.

Monsieur PEREZ indique que la commune souhaite modifier une nouvelle fois son Plan d'Occupation des Sols validé en 2008 et par là même interviendra sur les avis émis sur le projet de PLU arrêté par les services de l'Etat et les personnes publiques associées. Ce projet de modification vise à permettre une diversification de l'habitat avec l'ouverture à l'urbanisation de la zone INA de La Forêt (zone d'urbanisation future stricte à vocation d'habitat) en classant cette zone en IINA1 (zone d'urbanisation future règlementée à vocation d'habitat)

Par ailleurs, la modification aura pour objet de mettre à jour les documents d'urbanisme au regard des risques tels que :

- le PPRI approuvé le 9 septembre 2010
- le risque minier dont le porté à connaissance a été validé le 22 mai 2012
- le risque de mouvement de terrain et les risques sismiques

A ce titre, et comme le prévoit la législation, il convient également de procéder à une enquête publique qui débutera du jeudi 25 avril au mercredi 29 mai inclus.

Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Nîmes et un registre d'enquête sera déposé en mairie pour toute personne qui désire consigner des propositions ou observations. Les dates de permanence seront communiquées ultérieurement par voie de presse et d'affichage.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire fait part de sa désignation au Centre Chorégraphique National de Montpellier début juin. Cette nomination n'altérera en rien son travail sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

**Le Maire de La Grand'Combe
Vice-Président du Conseil Général**

Patrick MALAVIEILLE